

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20201015-05-DE
Date de télétransmission : 23/10/2020
Date de réception préfecture : 23/10/2020

Republique Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE
POMPEY

SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
45	41	41 + 4 pouvoirs

Date de convocation
09 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil communautaire à la salle des fêtes de Custines, sous la présidence de **TROGRIC LAURENT**, président.

Présents : **Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Pascal BECK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, David BLASIUS, Béatrice BOCHNAK, Magali CLEMENT-DILLMANN, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, William GRAFF, Dominique GRANDIEU, Catherine GUENSER, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Antony KUHN, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Martine LEPIANKO, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Philippe POTDEVIN, François ROUGIEUX, Carole SALEUR, Odile SCHMITT, Alain SOLDNER, Laurent TROGRIC, Bernard VERGANCE, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.**

Représentés : **Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Denis GODEFROY par Carole SALEUR, Aurélie MACAIGNE par Pascal BARTOSIK, Patrick MEDART par Odile BEGORRE-MAIRE.**

Monsieur Valentin DETHOU a été nommé secrétaire de séance

Objet : Budget supplémentaire – budget annexe eau 2020

N° de délibération : 5

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
41	45	45	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a voté la création du budget annexe eau, assujéti à TVA, lors du conseil du 17 décembre 2019.

Le Budget Primitif de l'exercice 2020 a été voté en Conseil du 27 février 2020, à hauteur de **5.2 millions d'euros**. Seuls les résultats 2019 du Syndicat des Eau et de l'Assainissement du Bassin de Pompey avaient été repris par anticipation dans le Budget Primitif.

Le Budget Supplémentaire 2020 intègre essentiellement la reprise des résultats des différentes communes ainsi que des ajustements de crédits en dépenses et en recettes.

Il porte le budget à **7.7 millions d'euros** : + 1.5 M€ en fonctionnement et 986K€ en investissement.

Ain, le Budget Supplémentaire de l'exercice 2020, soumis à votre examen, consiste en :

- reprise des résultats et leur affectation au Budget Supplémentaire :

	BS	BP (p/mémoire)	TOTAL
Report excédents d'investissement (R001)	715 999.22€	584 249.55€	1 300 248.77€
Report déficits d'investissement (D001)	306 927.06€	0€	306 927.06€
TOTAL INVESTISSEMENT	409 072.16€	584 249.55€	993 321.71€
Report excédents d'exploitation (R002)	975 909.01€	357 808.02€	1 333 717.03€
Report déficits d'exploitation (D002)	134 177.51€	0€	134 177.51€
TOTAL EXPLOITATION	841 731.50€	357 808.02€	1 199 539.52€

- ajustement de crédits en dépenses et recettes :

EXPLOITATION	CHAPITRE	INCRPTIONS AU BS (en €)
DEPENSES D'EXPLOITATION		1 504 834
Reprise des déficits	002	134 178
Ajustement des dépenses	011	928 760
Restes à réaliser sur les dépenses de personnel	012	43 872
Reversements agence de l'eau	014	200 202
Virements section d'investissement	023	183 429
Amortissements	042	65 269
Autres charges et créances éteintes	65	1 071
Ajustement des intérêts d'emprunts	66	- 46 947
Charges exceptionnelles et titres annulés sur exercice antérieur	67	- 5 000
RECETTES D'EXPLOITATION		1 504 834
Reprise des excédents	002	975 909
Ajustement des recettes (dont 2019)	70	524 863
Subventions d'exploitation	74	- 4 476
Autres produits exceptionnels	77	8 538

INVESTISSEMENT	CHAPITRE	INCRPTIONS AU BS (en €)
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		985 750
Reprise des déficits	001	306 927
Ajustement des emprunts	16	- 114 730
Ajustement d'achat de matériel et de travaux	21	- 594 944
Ajustement des travaux (équilibre)	23	1 388 497
RECETTES D'INVESTISSEMENT		985 750
Reprise des excédents	001	715 999
Virement de la section de fonctionnement	021	183 429
Amortissements	040	65 270
FCTVA	10	4 592
Emprunts	16	16 460

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20201015-05-DE
Date de télétransmission : 23/10/2020
Date de réception préfecture : 23/10/2020

RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES INSCRITES AU BS 2020 :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses	985 750.02€	1 504 833.73€	2 490 583.75€
Recettes	985 750.02€	1 504 833.73€	2 490 583.75€

L'intégralité du budget supplémentaire peut être consultée au siège de la Communauté de Communes.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ADOpte le Budget Supplémentaire 2020 présenté dans le document budgétaire en annexe.

PRECISE que le Budget Supplémentaire est adopté chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en Investissement.

Fait et délibéré les jours, mois et
an susdits.

Pour extrait conforme

Le Président,



Laurent TROGRIC